Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2001)
Heft: 1

Artikel: Vevey, visionnaire et pragmatique
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-641454

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

Vevey, visionnaire et pragmatique

A l'occasion du lancement du nouveau programme SuisseEnergie le 30 janvier dernier, Moritz Leuenberger, président de la Confédération et chef du DETEC, remettait le label *Cité de l'énergie*® à Yves Christen, syndic de Vevey (VD) et Conseiller national.

Vevey en chiffres

Altitude : 383 m	**238 hectares**
16'000 habitants	**Tertiaire: 78%**
Secondaire: 22%	**Primaire: 0,04%**
108 bâtiments communaux	**87 véhicules communaux**
Réseau de transports publics: 14,2 km	

Vevey est la 47e commune de Suisse à recevoir cette distinction qui, rappelons-le, n'est pas un aboutissement mais un encouragement à progresser sur la voie de l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Une mentalité de précurseur

Lors des votations du 24 septembre 2000, la population veveysanne a accepté à une nette majorité le contre-projet fédéral à l'initiative solaire. Ce choix montre à l'évidence le souhait des citoyens de voir des actions concrètes en vue d'une utilisation accrue des énergies renouvelables. La Ville de Vevey n'avait pas attendu ce signal pour mener une politique énergétique plus respectueuse de l'environnement: ainsi, de 1996 à 2000, diverses réalisations ont permis d'économiser plus de 540'000 francs pour un investissement inférieur à 230'000 francs. Cela représente également plus de 741 tonnes de CO_2 qui n'ont pas été rejetées dans l'atmosphère.

VEVEY
Cité de l'énergie

Vu la décision de la Municipalité du 18 octobre 2000

Vu le contrat établi entre la Commune de Vevey et l'Association Label Cité de l'énergie le 4 janvier 2001

L'Association Label Cité de l'énergie décerne à la Commune de

VEVEY

le label Cité de l'énergie

Fait à Berne, le 30 janvier 2001

Commission du Label
Le Président
Walter Kubik

Office fédéral de l'énergie
Le Directeur suppléant
Hans-Luzius Schmid

suisse énergie

C'est en 1980 déjà – à une époque où les environnementalistes passaient encore pour des rigolos – que le conseil communal de Vevey a eu l'audace de soulever la question des économies d'énergie. Dès 1982, sous la direction d'ingénieurs spécialisés, un contrôle continu des chauffages a été organisé pour les plus gros consommateurs. Dès lors, et en fonction des possibilités financières, la municipalité a procédé à de nombreuses rénovations d'installations de chauffage et à l'amélioration d'enveloppes de certains bâtiments. A ce jour, 15 bâtiments sont gérés à distance, ce qui représente plus de 72'600 m² de surface chauffée pour une consommation de plus de 6'800 MWh.

Pourquoi chercher midi à quatorze heures?

Avec 60 raccordements d'arrosage public, 56 fontaines et 28 toilettes publiques, Vevey mérite presque le titre de ville d'eaux… Dans un souci méritoire, plus philosophique et didactique que financier, la gestion de l'eau a été revue: horloges, boutons-poussoirs et automatisation ont diminué la consommation de moitié. Les travaux sont amortis en 10 ans. Pour réduire sa facture d'électricité, Vevey a trouvé l'œuf de Colomb: il a suffi de procéder à l'échange des compteurs de 34 bâtiments communaux. Coût des travaux: Fr. 56'000.-, économie annuelle: Fr. 58'440.-. Le jeu en vaut la chandelle! Deuxième trouvaille, concernant la facture d'eau et d'épuration: remplacer le compteur d'eau des bâtiments par un plus petit, ce qui permet d'abaisser les frais fixes puisque ceux-ci sont calculés en fonction du diamètre du compteur. Coût des travaux: zéro franc, économie annuelle: Fr. 24'600.-.
Parmi les réalisations exemplaires, citons les travaux effectués à la piscine de Vevey – Corseaux Plage qui comprend un bassin extérieur ouvert pendant la belle saison et un bassin intérieur ouvert toute l'année. Ce complexe est l'un des plus gros consommateurs d'énergie de la commune. Les mesures (régulations, horloges, entretien) ont concerné le temps de fonctionnement des pompes, la ventilation nocturne et le diamètre de la roue des pompes. L'économie annuelle est de 43% pour l'électricité, 28% pour la chaleur et 54% pour l'eau, ce qui représente un montant de Fr. 68'000.- sans aucun changement de confort.

Une vision saine et globale de l'avenir

Première commune romande à s'être dotée d'un Agenda 21 local, Vevey s'engage dans un développement cohérent et durable, plus particulièrement dans les domaines de la planification du territoire, des transports, de l'éducation, de la santé et des finances. Voici quelques points forts:

- *Promotion de la mobilité verte* – Il s'agit d'inciter les habitants à utiliser des modes de transport non polluants. Cela passe non seulement par la promotion du vélo et de la marche, mais aussi par l'organisation annuelle d'une manifestation festive avec tests de différents modèles de véhicules à deux ou quatre roues.
- *Démocratie participative* – Cette formule encourage les habitants, suisses et étrangers, à participer à la vie publique locale. Tout groupe de citoyens peut interpeller la municipalité par l'intermédiaire d'un conseiller communal relais.
- *Forum de management durable au service des PME/PMI* – Un séminaire, organisé conjointement avec les communes voisines, fait connaître aux entreprises les actions concrètes possibles dans les domaines économique, social et environnemental, en fonction de leurs attentes et de leurs besoins.